

Le cinéma « la Façade » *recrute par voie contractuelle* :

Agent de cinéma : accueil et projection
Remplacement 3 mois dans un premier temps

Temps de travail du poste : Temps complet 35h/semaine – Soirs + 1 week-end sur 2

Les Missions :

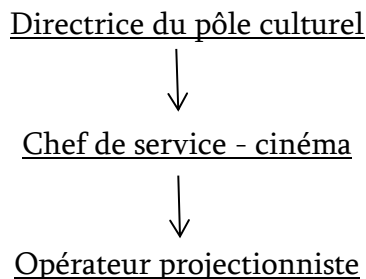
Assurer les projections cinématographiques, la communication et l'accueil des spectateurs.

Les Activités :

- Assurer les projections cinématographiques
 - o Mise en route, entretien et dépannage des appareils de projection/son
 - o Installation, mise en sécurité des spectateurs

- Accueil des spectateurs
 - o Accueillir et orienter les différents publics
 - o Assurer les encaissements
 - o Faire connaître la programmation

Le positionnement hiérarchique :



Compétences nécessaires :

- o Maîtrise des **systèmes de projection numérique (DCP)**
- o Utilisation et paramétrage des **serveurs de projection cinéma**
- o Gestion des **playlists de projection** et planification des séances
- o Contrôle de la **qualité image et son** avant et pendant la projection
- o Connaissance des **systèmes audio cinéma (Dolby, 5.1 / 7.1)**
- o Gestion des **clés de décryptage KDM**
- o Réception, ingestion et transfert des **contenus numériques (films, bandes-annonces, publicités)**
- o Maintenance de premier niveau des équipements de projection
- o Application des **procédures de sécurité et d'exploitation**

Profil recherché :

- o Rigueur et sens du détail (qualité image/son)
- o Autonomie et sens des responsabilités
- o Réactivité en cas de problème technique



- Capacité à travailler **en horaires décalés (soir, week-end, jours fériés)**
- Ponctualité
- Sens du service public
- Ecoute et discrétion

Connaissances liées au poste ou qualifications :

- Intérêt pour l'**audiovisuel, cinéma ou projection numérique**
- Connaissances de base en **informatique et réseaux**
- Une **première expérience en cabine de projection** est un plus
- Sens de l'accueil

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à transmettre avant le 15/03/2026 à :

Mairie d'Ambert – Hôtel de Ville
A l'attention de M. Le Maire
37, Boulevard Henri IV
BP 70
63600 AMBERT

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant.

Date de prise de poste : dès que possible.